CONDITIONS DE VENTE

Les réservations s’effectuent uniquement par le biais du contrat de réservation

Le contrat de réservation doit être accompagné de 30%d’arrhes de la somme total du séjour+10euros de frais de dossier.

Une copie de la réservation vous sera envoyée par mail

**Annulation du séjour :**

Les frais de dossier et le montant des arrhes n’est pas remboursable

Aucune assurance annulation n’est disponible

Toute annulation devra être formulé par lettre recommandé avec accusé de réception

**Assurance responsabilité civile obligatoire :**

Tout client doit être assuré par sa propre assurance responsabilité civile. Le Camping Le Lizot décline toute responsabilité en cas de vol, d’incendie, d’intempéries et incident relevant de la responsabilité du client.

**Les chiens de catégorie 1 et 2 ne sont pas autorisés.** Nous exigeons que les chiens soient tenus en laisse dans l’enceinte du Camping et les excréments ramassés .Le carnet de santé doit être présenté à votre arrivée

**Pour la location des mobil homes** un chèque de caution de 350 euros et unchèque de caution de 80 euros vous sera demandé à votre arrivée(les chèques sont rendus le jour du départ si tout est conforme à l’arrivée).

**Le matériel de chaque mobil home à fait l’objet d’un inventaire.** Le locataire est tenu de le contrôler seul à son arrivée et de signaler le jour même de toute anomalie. Il est interdit de fumer dans le mobil home.

**Le nettoyage est à la charge du locataire** en fin de séjour en cas de ménage incomplet le chèque de ménage sera encaissé

**Réclamation :** Toute réclamation éventuelle à la suite d’un séjour, devra être formulé par écrit et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant le séjour

Port du Bracelet obligatoire Juillet et Aout pour la piscine.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur